



Gestion Du Cadre De Vie En Milieu Urbain Défavorisé : Cas De Vridi Zimbabwe, Commune De Port Bouet, Abidjan

KONÉ Vassamouka
Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny

RÉSUMÉ

Cette contribution pose la question de la gestion du cadre de vie à Vridi-Zimbabwe. En effet, l'observation du paysage de ce quartier permet de constater une importante promiscuité, suivis d'importants symptômes de précarisation du cadre de vie. L'objectif est de dresser un profil du contexte environnemental du cadre de vie dans ce quartier. Ainsi, deux méthodes de collecte ont été mobilisées pour le recueil des informations. L'observation directe de terrain et de l'administration d'un questionnaire à un échantillon de 282 ménages désigné de façon empirique à partir de la structuration du cadre de vie. Les principaux résultats portent sur l'organisation du cadre de vie et l'état de l'environnement de Vridi-Zimbabwe. De ceux-ci, on retient une prédominance des logements en bandes avec un faible niveau d'accès à l'eau potable ainsi que des niveaux d'aisance des toilettes faible. En ce qui concerne l'état de l'environnement, plusieurs enseignements sont à tirer. D'abord, la nature est un lieu de rejet privilégié des eaux usées dans le quartier. En plus, les équipements de gestion des ordures sont encore rudimentaires et la précollecte demeure dans l'informelle avec une fréquence de ramassage irrégulière. Par ailleurs, l'étude a montré que deux profils environnementaux caractérisent le quartier. Le premier se caractérise par un rejet journalier des déchets dans la nature et la seconde montre que la précollecte est dominée par les structures informelles.

Mots clés : Promiscuité, Précarisation, Profil, Cadre de vie, Vridi-Zimbabwe

Abstract

This contribution raises the question of the management of the living environment in Vridi-Zimbabwe. Indeed, the observation of the landscape of this district allows us to note a significant promiscuity, followed by important symptoms of precariousness of the living environment. The objective is to draw up a profile of the environmental context of the living environment in this neighbourhood. Thus, two collection methods were used to gather information. Direct field observation and the administration of a questionnaire to a sample of 282 households designated empirically on the basis of the structuring of the living environment. The main results concern the organisation of the living environment and the state of the environment in Vridi-Zimbabwe. These include the predominance of housing in strips with a low level of access to drinking water and low levels of toilet facilities. With regard to the state of the environment, several lessons can be drawn. Firstly, nature is a privileged place of wastewater discharge in the district. In addition, waste management equipment is still rudimentary and pre-collection remains informal with irregular collection frequency. Furthermore, the study showed that two environmental profiles characterise the neighbourhood. The first is characterised by the daily dumping of waste in nature and the second shows that pre-collection is dominated by informal structures.

Key words : Promiscuity, Precariousness, Profile, Living environment, Vridi-Zimbabwe

Received 19 Sep., 2022; Revised 01 Oct., 2022; Accepted 03 Oct., 2022 © The author(s) 2022.
Published with open access at www.questjournals.org

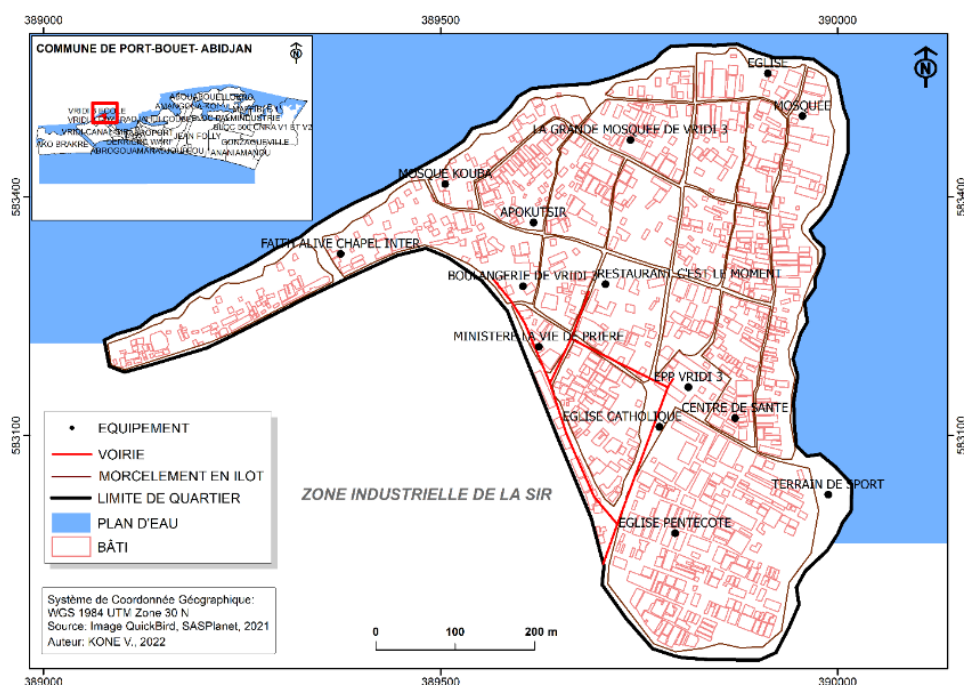
I. INTRODUCTION

Capitale économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan est une ville qui a connu un développement rapide tant au plan spatial que démographique. Abidjan est au nombre des villes africaines qui connaissent un taux de croissance démographique annuelle supérieure à 4%. Une des principales conséquences de cette croissance est

le développement et la prolifération de quartiers d'habitats spontanés et des bidonvilles (MOUSTIER et FALLA, 2004). Ces quartiers sont des sites où foisonnent des habitations précaires généralement constituées sur des terrains non encore exploités par les propriétaires fonciers, ou sur des réserves administratives. En tout état de cause, les sites qui les abritent sont occupés de manière illégale par des populations (AKOTO et ALOKO, 2018). Selon YAPI DIAHOU (1985), ces quartiers rivalisent avec les quartiers légaux, en particulier avec les quartiers d'habitat évolutif anciens et périurbains par le nombre et la diversité de leurs équipements. Il s'agit d'une installation informelle tolérée par les autorités et qui se singularise dans l'ensemble urbain par sa marginalité (ATTAHI, 1993). En 2019, le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, dénombrait dans la seule ville d'Abidjan 132 quartiers d'habitation qualifiée de précaire. En dépit de nombreuses tentatives d'intégration dans le tissu urbain formel et légal, la réalité des quartiers dits précaires dans la ville d'Abidjan demeure et perdure. Ils constituent un problème majeur d'urbanisme en termes d'aménagement de développement car leur prolifération et la densification des populations qui y résident constituent un défi pour le pouvoir public et pour la communauté internationale. Les initiatives gouvernementales exécutées depuis des décennies ne sont pas parvenues à juguler le problème. La planification urbaine et la politique foncière qui en découlent ne parviennent pas toujours à réguler la situation de l'habitat précaire. De sorte qu'aujourd'hui, l'espace urbain d'Abidjan subit l'extension tant spatiale que démographique du phénomène de la bidonvilisation. Parmi les communes qui abritent des quartiers précaires se trouve celle de Port-Bouët. Selon l'ONU-HABITAT (2012), environ 65 % du périmètre communal de Port-Bouët est occupé par des quartiers précaires, accueillant, selon les autorités communales, plus de 80 % de la population locale. Au nombre des quartiers précaires de cette commune figure Vridi-Zimbabwe. Ce quartier a un statut particulier du fait de sa proximité avec une zone industrielle et le domaine portuaire. Vridi-Zimbabwe est situé au Sud de la commune de Port-Bouët. Avec une superficie estimée à 30 hectares, cette portion de terre se trouve dans le secteur Est de la zone industrielle de la SIR (Société Ivoirienne de Raffinage) comme l'atteste la figure 1 ci-après. Vridi-Zimbabwe fait partie des zones d'habitats précaires les plus importantes que compte la commune. Sa population selon le recensement de 2014 est de 22 533 habitants, soit 5 886 ménages. Vridi Zimbabwe est par conséquent un site privilégié pour appréhender le mode de gestion du cadre de vie, mais aussi au renforcement des mesures devant atténuer l'impact de ce mode de gestion sur la qualité du cadre de vie.

L'observation directe de ce quartier a permis de constater une importante promiscuité. D'importants symptômes de précarisation du cadre de vie y sont perceptibles dans le paysage. L'importante concentration de population vivant dans un environnement dépourvu de structures et de services de base en termes d'assainissement est révélatrice. Pareil regroupement de population sur un espace aussi exigu ne peut être sans conséquence sur l'état du cadre de vie. D'où l'importance et l'intérêt de la présente étude dont l'objectif est de dresser un profil du contexte environnemental du cadre de vie dans ce quartier. In fine, l'étude veut mettre en évidence les risques encourus par les populations. Les conclusions formulées devaient établir une éventuelle relation d'influence du contexte démographique sur la gestion environnementale de ce quartier.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



II. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE

2.1 La collecte des données

Deux méthodes de collecte ont été mobilisées pour le recueil des informations. Il s'agit de l'observation directe de terrain et de l'administration d'un questionnaire.

L'observation directe a consisté à observer le cadre de vie dans le but de déterminer la typologie de l'habitat et les activités qui y sont pratiquées. Elle s'est déroulée dans le courant du mois de mai 2022.

En ce qui concerne le questionnaire, il a été adressé à un échantillon de 282 ménages désigné de façon empirique à partir de la structuration du cadre de vie. Cet échantillon est obtenu sur 22 533 habitants et 5 886 ménages présents dans ce quartier en 2014 (INS, 2014). Cela a été fait dans le but d'identifier le profil sociodémographique et économique des occupants de ce site et sur les conditions environnementales ainsi que les modes de gestion du cadre de vie. Cette activité de collecte d'information a nécessité des visites des différents lieux d'habitations des dites populations. Le questionnaire a été adressé aux chefs de ménage à partir de l'application ODK Collect installée sur le smartphone de l'agent-enquêteur affecté dans ce quartier.

2.2 Le traitement des données

Une fois collectées, les données de l'observation directe ont été organisées par rubrique. Cette organisation des données permet de faire une classification au niveau de la typologie de l'habitat et des activités économiques recensées. Après leur collecte avec l'application KoBoCollect, les données du questionnaire ont été exportées au format xls lisible sur Excel et SPSS afin de procéder à leur apurement. Après cet exercice, un contrôle systématique de ces données dans SPSS a été d'une grande utilité pour l'apurement de la base de données. Ainsi des tableaux de contingences sur les caractéristiques démographiques et les variables en lien avec l'état de l'environnement ont été réalisés. Pour finir la détermination du profil démographique des habitants ainsi que celui de l'état de l'environnement a demandé l'application d'une analyse multidimensionnelle (ACM) avec le logiciel SPAD. Aussi, afin de déceler d'éventuels liens entre certaines de ces variables, le test de χ^2 a été par conséquent utilisé pour faire cet exercice. À la fin, l'analyse statistique, avec SPSS a permis essentiellement à la production de tableaux de contingences et de graphiques sur les principales caractéristiques démographiques et la typologie de l'environnement urbain.

III. RÉSULTATS

Vridi-Zimbabwe est un quartier où se dégage quatre principaux profils sociodémographiques. Les plus nombreux sont les chrétiens mariés faiblement instruits, suivis des jeunes célibataires nouveaux arrivants et des mariés musulmans non ivoiriens. Enfin, les veuves anciennes habitantes et cheffes de ménages. Ainsi, le traitement des informations a permis de structurer notre réflexion autour des orientations suivantes : l'organisation du cadre de vie et l'état de l'environnement de Vridi-Zimbabwe.

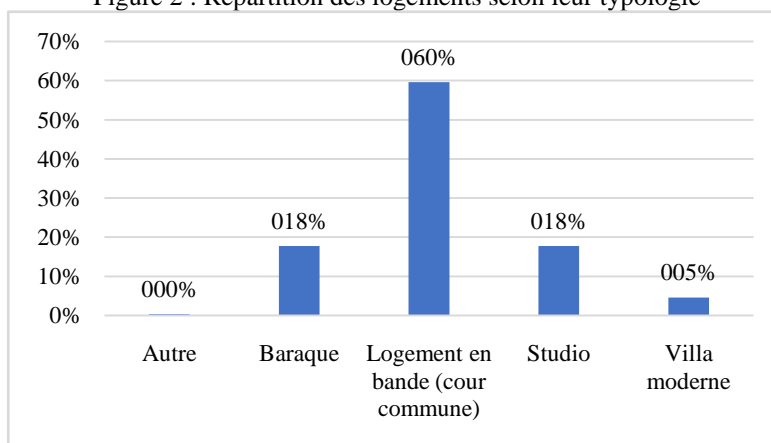
3.1. Organisation du cadre de vie

Pour appréhender l'organisation du cadre de vie, les variables suivantes ont été mobilisées : typologie du logement ; niveau d'accès à l'eau potable et le type d'aisance des toilettes.

3.1.1- Une prédominance des logements en bandes

Les données de l'enquête ont permis de regrouper les logements en 5 grands groupes (figure 2). Dans cette catégorisation, on constate que plus de la moitié des ménages vivent dans des logements en bande (59,57%), suivis des occupants des baraques et studios ont les mêmes proportions, soit 17,73%. Les occupants des villas modernes et les autres ont les proportions les plus faibles. Ils ont respectivement les proportions de l'ordre de 4,61% et 0,35%.

Figure 2 : Répartition des logements selon leur typologie

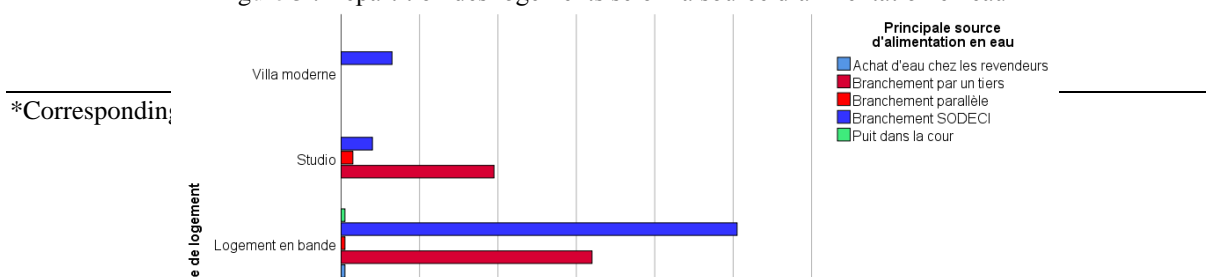


KONE, mai 2022

3.1.2- Faible niveau d'accès à l'eau potable suivant la typologie du logement

Cinq principales sources d'alimentation se dégagent de l'analyse des données en lien avec l'accès à l'eau dans les logements (figure 3). La distribution des proportions montre que la SODECI reste la principale d'alimentation pour la majorité des ménages (44,30%). Dans cette proportion, les personnes qui habitent les logements en bande sont les plus nombreuses (35,82%). Ensuite les personnes qui ont accès à l'eau potable grâce au branchement de tierces personnes (39,7%). Les ménages habitants dans les cours communes sont les plus nombreux dans cette catégorie avec un effectif de 64 logements. À la suite de ces personnes, il y a ceux qui achètent encore de l'eau chez les revendeurs dans le quartier. Ces personnes ne sont pas nombreuses, ils représentent moins de 10% de l'échantillon. Les occupants des logis en baraques constituent l'essentiel des personnes qui ont recours aux revendeurs d'eau (9,22%), alors qu'une très faible proportion des ménages (3,55%) a recouru aux branchements parallèles pour avoir de l'eau. Ce faible taux d'accès à l'eau potable dans les baraques confirme le lien qui existe entre le type de logements occupés et la provenance de l'eau destinée à la consommation. Le test khi effectué à cet effet est venu confirmer ce lien étant donné que la p-value ($< 0,0001$) calculée est inférieure au niveau de signification $\alpha=0,05$. On peut ainsi considérer que la source d'eau dépend du type de logement habité.

Figure 3 : Répartition des logements selon la source d'alimentation en eau



*Correspondant

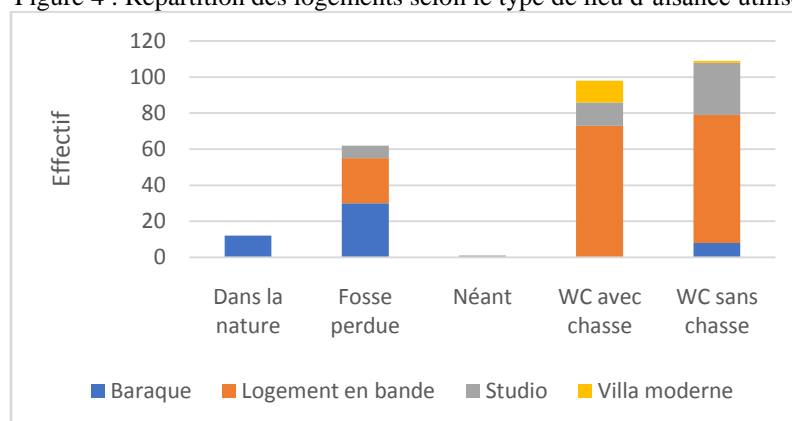
KONE, mai 2022

3.1.3-Faible niveau d'aisance des toilettes selon la typologie du logement

L'analyse du niveau d'aisance des toilettes s'est basée sur 5 catégories (figure 4). On remarque que parmi ces catégories, la majorité (39%) des logements possède des toilettes avec des WC sans chasse d'eau. Parmi ces logements, 71 sont localisés dans des cours dites communes, quand les studios et les baraques représentent respectivement 10,28% et 2,84%. À la suite des logements sans chasse d'eau, nous avons ceux qui possèdent des WC avec chasse d'eau avec une proportion de 34,75%, soit 98 habitations. Dans cette catégorie, les logements en bandes ont encore la proportion la plus importante (25,89%), suivis des locataires de studios (4,61%) et de villa moderne (4,26%).

Les utilisateurs de fosses perdues et la nature viennent en troisième position avec respectivement 21,99% et 4,26%. Parmi ces derniers, les locataires de baraques ont la proportion la plus importante. Ces résultats traduisent la relation de dépendance qui existe entre le type de logement et le niveau d'aisance. Cela est attesté par le test Khi réalisé entre ces deux variables étant donné que la p-value ($< 0,0001$) calculée est inférieure au niveau de signification $\alpha=0,05$.

Figure 4 : Répartition des logements selon le type de lieu d'aisance utilisé



KONE, mai 2022.

3.2-État de l'environnement

L'analyse de l'état de l'environnement se fait à travers les variables comme le lieu de rejet des eaux usées, les types de nuisance, les équipements de gestion des ordures, le mode de précollecte des ordures et la fréquence de ramassage des ordures.

3.2.1-La nature comme lieu de rejet des eaux usées

La gestion des eaux usées constitue un enjeu majeur pour les ménages. Ainsi, cinq principaux lieux de rejet des eaux usées ont été identifiés à la suite des investigations : dans la rue, dans la cour, dans les caniveaux et dans le réseau d'assainissement (tableau 4). On constate que la nature constitue pour 65,24% des ménages le lieu de rejet des eaux usées, et ce quels que soit le type de logement habité. Plus de la moitié (117)

personne qui s'adonne à cette pratique n'habite des logements en bandes. Ils sont suivis par les personnes qui font de la rue leur lieu de rejet d'eaux usées (22%). Ceux qui évacuent dans la cour ou via le réseau d'évacuation ont des proportions voisines (6,4% et 6,03%). Ainsi, le lieu de rejet des eaux usées en fonction du logement occupé. Ce lien est confirmé par le test de khi² donnant un p-value (< 0,0001) calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05.

Tableau4 : Répartition des logements selon le lieu de rejet des eaux usées

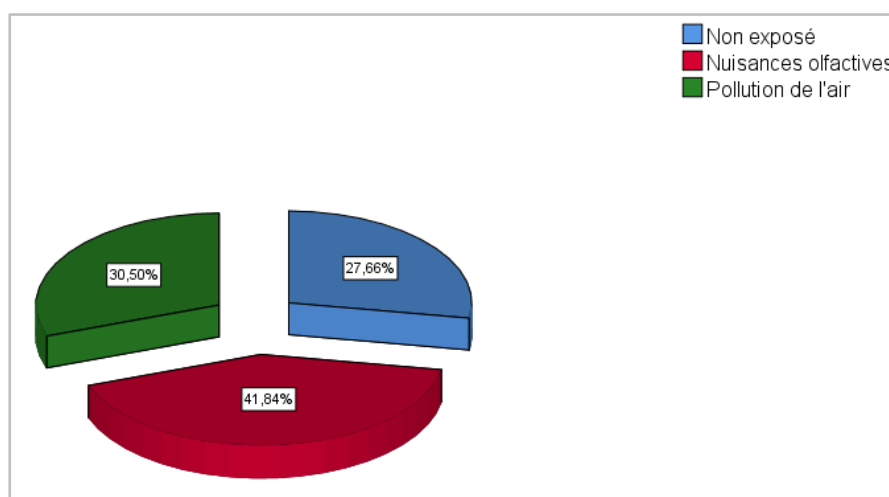
Type de logement	Lieu de rejet des eaux usées					Total
	Dans la rue	Évacuée dans la cour	Évacuée dans la nature	Évacuée dans les caniveaux	Raccorder au réseau	
Baraque	9	10	31			50
Logement en bande	35	5	117		12	169
Studio	17	3	29	1		50
Villa moderne	1		7		5	13
Total	62	18	184	1	17	282
Pourcentage	22	6,4	65,24	0,35	6,03	100

KONE, mai 2022

3.2.2-Des nuisances majoritairement olfactives

Deux grands types de nuisances sont ressortis de l'analyse des données à savoir les nuisances olfactives et la pollution de l'air (figure 5). La proportion des personnes exposées aux risques de nuisances olfactives est la plus importante (44,84%), suivie de ceux qui sont exposés aux risques de pollution de l'air (30,50%). Le reste de l'échantillon (27,66%), soit 78 ménages ont déclaré qu'ils ne sont pas exposés à des nuisances.

Figure 5 : Répartition des nuisances potentielles enregistrées



KONE, mai 2022

3.2.3-Des équipements de gestion des ordures encore rudimentaire

Les équipements de gestion recensés auprès des ménages sont au nombre de quatre (04) (tableau 2). Parmi ceux-ci, les sachets poubelles sont les plus utilisés (27,30%), suivis des poubelles sans fermeture avec 25,88%, quand les poubelles à fermeture représentent 14,89%. Les sacs de fortune sont utilisés par 9,93% des personnes ayant fait l'objet d'enquête. Les ménages n'ayant aucun équipement de gestion des ordures ménagères représentent 21,99% de l'échantillon. Cette diversité dans le mode de gestion des ordures est attestée par le test khi² qui a confirmé une relation de dépendance entre le mode de gestion et le type de logement habité. La p-value (< 0,0001) calculée à cet effet est inférieure au niveau de signification alpha=0,05.

Tableau 2 : répartition des équipements de gestion des ordures ménagères

Équipement de gestion des ordures						
Type de logement	Aucun	Poubelle à fermeture	Poubelle sans fermeture	Sac	Sachet poubelle	Total
Baraque	18	2	12	7	11	50
Logement en bande	34	28	51	16	40	169
Studio	9	4	9	5	23	50
Villa moderne	1	8	1		3	13
Total	62	42	73	28	77	282
Pourcentage	22.00	15.00	25.88	10.00	27.30	100.00

KONE, mai 2022

3.2.4-Une précollecte encore informelle

La problématique de la gestion des ordures est très souvent décrite par les populations dans les quartiers. Très souvent, les structures censées s'occuper de la gestion ne le font pas convenablement et cela crée souvent des grincements de dents au sein de population. Dans le cas de Vridi-Zimbabwe les données concernant la gestion des déchets révèlent que près de la moitié des ménages (48,58%) ont recours aux précollecteurs informels pour le ramassage des ordures ménagères. Alors que 31,21% des personnes préfèrent la nature comme lieu de rejet de leurs déchets, suivis de ceux qui ont recours aux services des structures municipales pour la gestion de leurs ordures (11,35%) (tableau 3). La proportion des déchets gérés par l'entreprise ECOTI SA dans le quartier n'atteint pas les 8% du volume total. Enfin, la proportion de déchets incinérés est très faible (2%).

Tableau 3 : répartition des gestionnaires des déchets dans le quartier de Zimbabwe

Gestionnaire des déchets dans le quartier	Effectif	Proportion (%)
Collecteurs municipaux	32	11,35
Entreprise ECOTI SA	22	7,80
Incinérées	3	1,06
Précollecteurs informels	137	48,58
Rejets nature	88	31,21
Total général	282	100

KONE, mai 2022

3.2.5-Une fréquence de ramassage irrégulière

Le rythme de ramassage des déchets dans un quartier est indicateur de salubrité de celui-ci. Ainsi, avec les données obtenues à Zimbabwe, on constate une irrégularité dans la fréquence de ramassage des ordures (tableau 4). En effet, 64,64% des ménages ont déclaré que le ramassage se fait de façon hebdomadaire dans leur secteur. Un tel rythme de ramassage n'est pas fait pour cadre de vie saine et agréable. Alors que 19,86% des enquêtes ont déclaré que le ramassage se fait 2 fois par semaine. Les personnes qui ont évoqué un ramassage journalier ne représentent que 13,83%. Cela confirme des difficultés dans la gestion générale des déchets dans le quartier.

Tableau 4 : Répartition selon la fréquence de ramassage des ordures

Fréquence de ramassage des ordures	Effectif	%
1 fois par semaine	182	64,54
2 fois par semaine	56	19,86
3 fois par semaine	1	0,35
Néant	4	1,42
Tous les jours	39	13,83
Total général	282	100

KONE, mai 2022

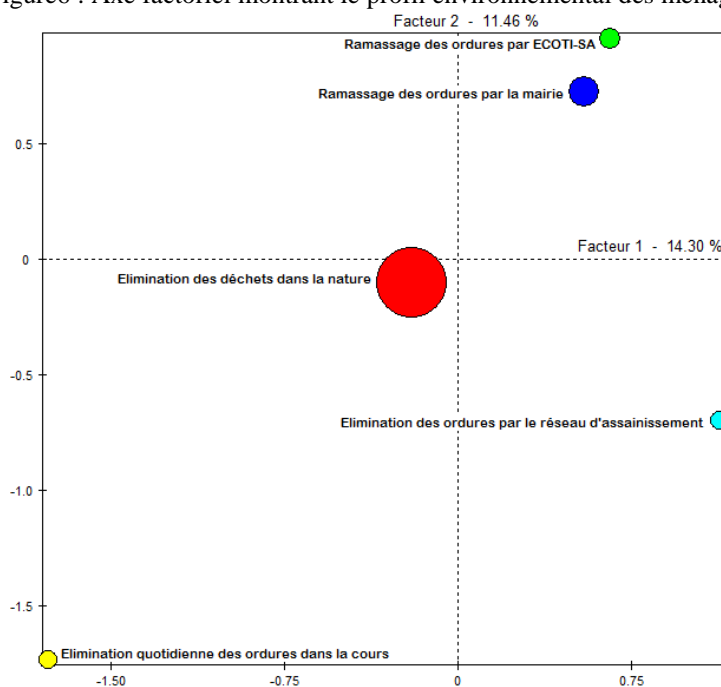
3.3-Caractérisation par classification des profils environnementaux des ménages

La détermination du profil environnemental a demandé une analyse multidimensionnelle (ACM) sur certaines variables issues de la base de données. Elle a porté sur cinq variables explicatives (type de toilette, lieu de rejet des déchets, type de nuisance, équipements de gestion et la fréquence de ramassage des ordures) et deux variables illustratives (cause de la prolifération des ordures et les maladies dans le ménage). Les traitements de l'ACM ont relevé que cinq variables actives ont contribué de manière significative sur les deux axes, pour un

seuil de contribution de 20%. Ce sont donc ces modalités actives qui participent à la construction des deux axes factoriels (figure 6). Sur l'axe factoriel 2, nous avons une opposition entre le profil des personnes qui élimine leurs déchets dans la nature aux personnes éliminant les déchets par le réseau d'évacuation. Cette opposition est perceptible au niveau du lieu de rejet des ordures. D'autre part, nous avons une opposition entre les personnes éliminant les déchets dans la nature et les personnes qui convient le ramassage des ordures aux services de la mairie et à l'entreprise ECOTI-SA. Cette opposition est observable au niveau de lieu de rejet et de la structure de précollecte.

Sur l'axe factoriel 1, il y a une opposition entre les personnes qui font l'élimination des ordures via le réseau d'assainissement et ceux qui laissent le soin du ramassage au service de la mairie d'une part, et une opposition entre les populations qui se contentent du service de ramassage de l'entreprise ecoti-sa. Cette opposition est perceptible au niveau du lieu de rejet des ordures et des structures en charge de la précollecte. Nous avons une opposition entre le mode d'élimination des ordures par le réseau d'assainissement et l'élimination quotidienne des ordures dans la cour. Cette opposition est perceptible au niveau du lieu de rejet et de la fréquence d'élimination des ordures.

Figure6 : Axe factoriel montrant le profil environnemental des ménages



Source : Traitements ACM, mai 2022

IV. DISCUSSION

La gestion du cadre de vie dont il est question dans cet article est appréhendée sous deux angles. D'abord l'analyse de la gestion du cadre de vie par les populations et ensuite les pratiques environnementales des populations les plus récurrentes. À cet effet, deux techniques ont été mobilisées pour la collecte des données. L'observation directe de terrain et l'administration d'un questionnaire. Du point de vue de l'organisation du cadre de vie, on note que le paysage urbain du quartier est marqué par une prédominance des logements en bande (59, 57%). Il s'agit de logement qu'on retrouve dans les cours dites communes à l'intérieur de laquelle on retrouve plusieurs appartements souvent de deux ou trois pièces. Les habitants partagent souvent les mêmes toilettes. Ce type de logement est la caractéristique des habitats qu'on rencontre dans ces quartiers d'habitation précaire en raison de leur coût relativement faible. Dans ces logements, la majorité des habitants sont branchés

au réseau d'adduction d'eau de la SODECI (44,30%). En dépit de la précarité du quartier, la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire a entrepris des travaux d'aménagement du réseau de distribution pour permettre à une grande partie des habitants d'avoir accès à l'eau potable à travers un l'opération un compteur à 1000 FCFA initié par le gouvernement. Les personnes n'ayant pas eu les moyens ou ne remplissaient les conditions d'accès à cette source d'alimentation, ont soit le recours au branchement d'un tiers, aux branchements parallèles, aux puits ou au recours des vendeurs d'eau. Le niveau d'aisance dans ces logements reste faible. On peut remarquer que la majorité (39%) des logements possèdent des toilettes sans chasse d'eau contre 34,75% de logements possédant des toilettes avec chasse d'eau. Il s'agit des ménages qui partagent très souvent des toilettes dans les cours communes. Le niveau de confort des toilettes n'étant pas la première condition d'installation dans le quartier, ils préfèrent d'abord se trouver un toit pour dormir avant de s'intéresser au confort de celui-ci. Dans ces deux grandes catégories, les logements en bande sont les plus nombreux. Toutefois, les habitants des baraques ont des toilettes dotées essentiellement de fosses perdues. Ces ménages utilisent essentiellement des toilettes à ciel ouvert fabriquées avec des tôles de fortune d'où le recours aux fosses perdues. La conséquence est le développement d'un environnement malsain dans ces quartiers qui porte une atteinte grave à la qualité de vie des populations (KOUASSI et al, 2008).

En ce qui concerne l'état de l'environnement, plusieurs enseignements sont à retenir. Ainsi, on note que la nature reste le lieu privilégié de rejet des eaux usées domestiques. Cela se voit à travers la proportion (65,2%) des personnes ayant évoqué la nature comme lieu de rejet des eaux usées. En effet, le réseau de drainage et d'évacuation des eaux usées étant quasi inexistant dans ce quartier, la nature reste l'endroit privilégié pour une grande partie des ménages qui ne dispose pas d'infrastructures adaptées à cet effet. De plus, avec les ménages de grande taille, le système d'égouttage est souvent très onéreux pour les populations qui y vivent. Pour faire face à cette situation, les populations préfèrent se débarrasser des eaux usées dans la rue et faire usage des fosses. Ce déficit d'assainissement dans les quartiers précaires amène les ménages à déverser leurs eaux usées dans les rues et ruelles (DONGO et al, 2008). Cette façon de gérer les eaux usées domestiques constitue de graves menaces pour la santé des populations. Le rejet constant de ces eaux usées dans le milieu proche des habitations favorise la prolifération de vecteurs de nombreuses maladies tels que les moustiques, les mouches, les cafards et autres onychophores. Cela est soutenu par KASSOUM (2010) qui soutient que le traitement des eaux usées dans les quartiers précaires n'est guère satisfaisant, la majorité des ménages les évacuent dans la nature (soit à proximité de leur habitation, soit dans la lagune). Par ailleurs, cette pratique, mais en mal le cadre de vie des populations, notamment la prolifération des points d'eau usées et des friches sauvages dans plusieurs endroits du quartier. Ce résultat rejoint celui de FAYE (2014), pour qui l'évacuation des eaux ménagères (lavages et eaux de cuisine) se fait en majorité sur la voie publique, contribuant énormément à la détérioration de l'environnement et à la dégradation de la chaussée. Ces facteurs concourent à la dégradation du cadre de vie comme le souligne KAMBIRE et al (2020), qui est arrivé à la conclusion que la mauvaise gestion des déchets solides et liquides, du manque d'infrastructures d'assainissement et d'aménagement, du laxisme des autorités communales face aux difficultés environnementales et aux mauvaises pratiques des ménages en matière d'hygiène. Idem pour KASSOUM (2010), qui considère que ce mode d'évacuation des ordures ménagères est à l'origine de la pollution solide, sources de nuisances diverses et de risques sanitaires.

La principale source de nuisances enregistrées dans le quartier est d'ordre olfactif. La proportion des personnes exposées à ce type de nuisance est de 44,84%, suivies par celles exposées aux pollutions de l'air (30,50%). En effet, en raison du déficit du réseau d'évacuation des eaux usées, le rejet des déchets se fait constamment dans la rue ou dans la nature. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la santé et la qualité du cadre de vie, car entraînant par la suite des zones de départ d'odeur à cause de la putréfaction des déchets qui y sont abandonnés. De ce fait, la rentabilité des personnes actives est réduite et l'éducation des enfants (plus vulnérables) est freinée (KASSOUM, 2007). Ces statistiques rejoignent celui de IBRAHIM SY et al (2014), qui soutiennent que l'importance des maladies de l'appareil respiratoire et digestif dans la pathologie urbaine est sans doute liée au déficit d'hygiène publique, la variation du climat et la pollution de l'air dans la ville, mais également aux modes de vie des populations. Ces résultats confirment la mauvaise gestion de l'environnement par les populations ; à savoir les constructions anarchiques, obstructions des voies d'écoulement des eaux, l'étroitesse de l'habitat, déversement des déchets dans la cour et aux abords des maisons d'habitation. Cette pratique qui consiste à abandonner les lieux conventionnels de rejet des déchets ménagers au profit de la rue et la nature favorise l'insalubrité du cadre de vie des populations. Divers équipements de gestion des ordures ont été relevés. Au nombre de ceux-ci les poubelles avec ou sans fermeture, les sachets poubelles et les sacs de fortune ont été relevés. Mais, cette gestion des ordures est encore rudimentaire. Ce constat témoigne de la complexité dans la gestion des déchets (solides et liquides) et la négligence des populations. DONGO et al., 2008 ; BARRETO et al., 2007 ; SY et WADE, 2007, sont arrivés des conclusions similaires. Pour ces auteurs, les habitants des quartiers précaires vivent dans des conditions d'hygiène précaires en raison de la non-maitrise de facteurs environnementaux. En conséquence, cette mauvaise pratique environnementale affecte la qualité du cadre de vie, car la décomposition des ordures ménagères non collectées dans le temps devient nuisible à la santé des populations. Aussi, la précollecte des ordures est essentiellement le fait des acteurs de l'informel

(48,58%). En effet, cette pré collecte se faisant moyennant une somme d'argent, les ménages qui ne peuvent pas s'acquitter de cette somme ne voient pas leurs déchets ramassés par ces précollecteurs. Ne sachant pas où les jeter, ces ménages choisissent la rue ou la nature pour s'en débarrasser. En dehors de ces derniers, une part importante (31,21%) des ménages ont recours à la nature pour se débarrasser de leurs détrit. Également, quel que soit le service ramassage sollicité, la fréquence de ramassage des ordures se fait essentiellement de façon hebdomadaire, chose qui n'est pas faite pour améliorer le cadre de vie des populations. Toutefois, on peut observer par endroit (19,86%) que le service de ramassage se fait 2 fois par semaine et quotidiennement (13,83%). Cette irrégularité dans la précollecte des ordures montre que la gestion de ces déchets se fait de manière individuelle et non efficiente. Cela n'est pas sans conséquence sur l'environnement, car cette irrégularité fragilise la résilience des populations face à tout ce péril environnemental qui découle.

Enfin, l'analyse en composante multiple (ACM) réalisée a permis de dégager de deux grands types de profils environnementaux qu'on attribue au quartier. Le premier est en rapport avec le lieu et la fréquence de rejet des déchets et le second avec la typologie des structures de précollecte. Au niveau de premier, il ressort que l'élimination des déchets se fait d'abord dans la nature, ensuite via le réseau d'évacuation informel et de façon quotidienne dans la cour. Un tel profil environnemental interpelle, car il peut être considéré comme un danger pour la qualité du cadre de vie et la santé des populations vivant dans ces milieux et en général pour toute la commune de Port-Bouët. Quant au second profil, il indique d'un côté des services assurés de ramassage des déchets par les structures de la mairie opposés aux services de l'entreprise ECOTI-SA affecté officiellement à cette tâche dans le District d'Abidjan.

L'utilisation d'application mobile dans la collecte des données à caractère démographiques et socioéconomiques dans l'analyse des faits urbains contribuera à améliorer l'approche développée dans cet article couplant des investigations de terrain aux tests statistiques pour analyser la gestion du cadre de vie de Vridi-Zimbabwe. Considéré comme le plus grand centre de production à Abidjan en matière de pêche artisanale (ANO, 2010), l'expérience de Vridi-Zimbabwe est à rééditer dans d'autres sites similaires car de par sa longue présence dans la baie de Vridi, elle donne l'impression d'être un acteur « légal et formel » de la vie socioéconomique du domaine portuaire (LOBA et KOUALÉ-DJÉDJÉ, 2017).

V. CONCLUSION

Dans cette étude, il s'agissait de présenter et d'analyser la gestion du cadre de vie dans le quartier de Vridi-Zimbabwe. Les approches utilisées ont permis d'avoir une vision à la fois globale et spécifique du mode de gestion du cadre de vie des populations. Au niveau de l'organisation du cadre de vie, on retient une prédominance des logements en bandes avec un faible niveau d'accès à l'eau potable. De plus, le niveau d'aisance des toilettes reste faible dans la majorité des logements. En ce qui concerne l'état de l'environnement, plusieurs enseignements sont à tirer. D'abord la nature est un lieu de rejet privilégié des eaux usées dans le quartier. Ce qui occasionne des nuisances olfactives. En plus, les équipements de gestion des ordures sont encore rudimentaires et la pré collecte demeure dans l'informelle avec une fréquence de ramassage irrégulière. À partir des résultats, l'étude a montré que le profil environnemental du quartier se résume en deux types. Le premier s'identifie à travers le lieu et la fréquence de rejet des déchets et le second est observable avec la typologie des structures de précollecte. Avec de tels profils environnementaux, les autorités étatiques et municipales doivent s'impliquer effectivement pour une meilleure gestion du cadre de vie. Cette implication doit s'appuyer sur des programmes d'information et de sensibilisation des populations directement concernées à adopter les bonnes pratiques environnementales à même d'améliorer les cadres et conditions de vie des populations du quartier Vridi-Zimbabwe.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. ANOH Kouassi Paul (2000), « Dynamisme du marché de poisson fumé de Treichville (Chicago) et approvisionnement des villes de l'intérieur en ressources halieutiques », in *Cahiers Nantais*, n° 51 p. 65-73.
- [2]. ASSI Akotto Ulrich Odilon, ALOKO-N'guessan Jérôme (2018), Analyse D'une Poche De Précarité En Milieu Rural : Exemple Du Quartier Allogène De Songon-Agban (Côte d'Ivoire), *European Scientific Journal* October 2018 Edition Vol.14, No.29 ISSN: 1857 - 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431,
- [3]. URL: <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n29p84>
- [4]. ATTAHI Koffi, (1993) : Évaluation des réformes de gestion urbaine : villes africaines en crise, gérer la croissance urbaine au sud du Sahara, in *stren R. et white R.* Paris, l'harmattan, 341 p.
- [5]. BARRETO Mauricio L., GENSER Bernd, STRINA Agostino, EIXEIRA Maria Gloria T., ASSIS Ana Marluçia O., REGO Rita F., TELES Carlos A., PRADO Matildes S., MATOS Sheila MA., SANTOS Darci N., DOS SANTOS Lenaldo A., et CAIRNCROSS Sandy (2007), Effet du programme d'assainissement à l'échelle de la ville sur la réduction du taux de diarrhée infantile dans le nord-est du Brésil : évaluation par deux études de cohorte, *TOME 370, Numéro 9599, P1622-1628*
DOI : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61638-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61638-9)
- [6]. DONGO Kouassi, KOUAME Koffi Ferdinand, KONE Brama, BIEMI Jean, TANNER Marcel et Cisse Gueladio (2008), « Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire », *Vertigo*. La revue électronique en sciences de l'environnement de Montréal
<https://journals.openedition.org/vertigo/6252>, DOI : 10.4000/vertigo.6252.

- [7]. FAYE Mbengue Mbaye (2014), « Restructuration des quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire, Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) », rapport final, 105 p.
- [8]. INSTITUT NATIONALE DE LA STATISTIQUE (INS) (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)
- [9]. KAMBIRE Bébé, YASSI Gilbert Assi et LAMA Koffi Jacques (2021), Dégradation du cadre de vie et risques sanitaires à Bingerville (Côte d'Ivoire), in *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* 4 (7), 75-94, [En ligne] 2021, mis en ligne le , consulté le 2021-08-06 23:53:01, URL: <https://retsaci.com/index.php?page=detail&k=180>
- [10]. LOBA Akou Don Franck Valéry et KOULAI-DJÉDJÉ Edith (2017), Vridi-Zimbabwe : intrusion d'un appendice conflictuel dans le domaine portuaire à Abidjan, in *Port dans la ville*, Éditions EMS, pp. 274-284
- [11]. MOUSTIER P., et FALLA S (2004), « Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation ». In : Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes, Montpellier : CIRAD, pp 23-43
- [12]. SY Z. Abdoulaye et WADE Samba Cheick (2007). « Assainissement, salubrité et santé infanto-juvénile en milieu urbain : analyse de l'impact de l'assainissement sur le développement de la pathologie urbaine ». Colloque international « Santé et environnement : risques et enjeux », organisé par l'université Senghor d'Alexandrie et l'université de Montréal, Alexandrie, 17 au 18 février, communication, 11 p.
- [13]. SY Ibrahima, KOITA Mouhamadou, TRAORÉ Doulo, KEITA Moussa, Baidy Lo, TANNER Marcel et Cisse Guéladio (2011), « Vulnérabilité sanitaire et environnementale dans les quartiers défavorisés de Nouakchott(Mauritanie) : analyse des conditions d'émergence et de développement de maladies en milieu urbainsahélien », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 11 Numéro 2 URL : <http://vertigo.revues.org/11174> ; DOI : 10.4000/vertigo.11174
- [14]. TRAORE Kassoum (2007), Conditions de vie des populations et risques sanitaires dans lesquartiers précaires de la ville d'Abidjan, *revue de géographie tropicale et d'environnement*, n° 2, édition EDUC, pp 38-56
- [15]. TRAORÉ Kassoum (2010), De la Sensibilisation des Populations à la Gestion de l'Environnement Urbain dans les Quartiers Précaires De la Ville d'Abidjan, *African Population Studies Vol. 22 n°2 Etude de la, Population Africaine Vol. 22 N°2*
- [16]. ONU-HABITAT (2012), Côte d'Ivoire : Profil urbain de Port-Bouët, 32 p.
- [17]. YAPI DIAHOU Alphonse (1985) : Bidonvilles d'Abidjan de la baraque à la maison en dur, conditions de logement, perspectives de résidence et perception de l'espace, enquête auprès de 100 résidents dans les bidonvilles de la zone industrielles de Koumassi ; ORSTOM, 45 p